

RÉSEAU
Accorderie



Rapport d'activité 2012-2013

Quelques statistiques

Données socioéconomiques

Nombre de nouveaux-elles Accordeurs-es : 836 (pour un total, au 31 août 2013, de 2400)

Femmes : 64 %

Âge : 48 % ont moins de 45 ans

Situation familiale : 40 % vivent seuls

Occupation : 33 % sont des personnes salariées et 18 % sont sans emploi

Revenu : 47 % ont un revenu familial de moins de 20 000 \$, et 23 % moins de 10 000 \$

Données sur l'échange de services

Nombre de transactions : 6 026 pour l'année, pour un total de 33 000 depuis les débuts jusqu'au 31 août 2013.

Échanges individuels : 45 % du total, les catégories les plus utilisées étant : Travaux / entretien / jardinage : 8 %, Art / culture / éducation : 7 % et Santé / maternité / esthétique : 7 %

Échanges collectifs : 19 %, soit Achat regroupé : 17 % et Crédit solidaire : 2 %

Échanges associatifs : 28 %

Offres spéciales et transactions ponctuelles : 5 %

Autres transactions : 2 %

Nombre d'heures : 13 000 heures ont été échangées au courant de l'année pour un total de 73 000 heures en une décennie

Services vendus : 50 % des services ont été vendus par des personnes ayant des revenus de moins de 20 000 \$ et 24 % par celles gagnant moins de 10 000 \$



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle 2013-2014

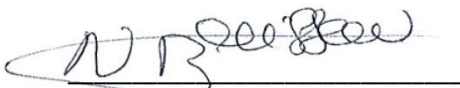
Chers-ères membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres du Réseau Accorderie se tiendra le **samedi 18 janvier 2014, à 10 h**, dans la nef de la Coopérative de solidarité Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, située au 160, rue Saint-Joseph Est, à Québec.

Tous-tes les membres sont invités-es à y assister et y sont convoqués-es pour :

1. Nomination du président et d'un-e secrétaire d'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation par le-la secrétaire et acceptation par l'assemblée
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 novembre 2012
6. Rapport annuel de l'équipe du Réseau Accorderie
7. Présentation des états financiers du Réseau Accorderie pour l'exercice se terminant le 31 août 2013
8. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2013-2014
9. Perspective annuelle de l'équipe du Réseau Accorderie
10. Transformation du Réseau Accorderie en coopérative
11. Période de questions
12. Élections des administrateurs-rices
 - 12.1 Nomination du-de la président-e, du-de la secrétaire et des scrutateurs-rices
 - 12.2 Trois postes seront à combler
13. Levée de l'assemblée

Notez que les membres habilités-es à voter sont les sept membres du conseil d'administration et les membres réguliers, soient les délégués-es des dix Accorderies membres du Réseau Accorderie (jusqu'à un maximum de cinq délégués-es par Accorderie).



Nathalie Brisseau

Secrétaire du conseil d'administration

Procès verbal

Assemblée générale annuelle 2012-2013

1. Ouverture de la rencontre

Monsieur Garry Lavoie, président du Réseau, ouvre l'assemblée en constatant que le quorum est atteint. Il souhaite notamment la bienvenue à tous-tes.

2. Élection à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Conformément au règlement général, la présidence d'assemblée est assumée par le président sortant du conseil d'administration, soit monsieur Garry Lavoie.

**PAA/ Jacynthe Laing/ Patrice Rodriguez/
Adopté**

Il est proposé que madame Véronica Rioux agisse comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Garry Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour. Il faudrait ajouter à l'ordre du jour, parmi les membres réguliers invités, L'Accorderie de Rimouski-Neigette.

**PAA/ Jean-Pierre Lessard/ Claude Ouellet/
Adopté**

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié avec l'ajout, après le point 9., du point 10. Moment de l'assemblée générale annuelle. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2011

Les personnes présentes prennent connaissance du procès-verbal mentionné en titre. Des corrections mineures doivent être apportées.

**PAA/ Marc Coulombe/ Claude Ouellet/
Adopté**

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2011 tel que corrigé. Adopté à l'unanimité.

5. Dépôt des états financiers au 31 août 2012

Les états financiers ci-mentionnés sont déposés et les grandes lignes sont présentées par monsieur Jonathan Maheu, directeur général du Réseau, qui répond aux questions posées.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2012-2013

**PAA/ Amandine Wartak/ Fabien Daunay/
Adopté**

Il est proposé de nommer monsieur Gaétan Giguère, de la firme comptable Francoeur & Giguère et Accordeur à L'Accorderie de Québec, pour la vérification comptable 2012-2013. Adopté à l'unanimité.

7. Dépôt des prévisions budgétaires

Le directeur général présente les prévisions budgétaires 2012-2013 en apportant des précisions et en répondant aux questions.

Suite à une suggestion, les prochaines prévisions budgétaires seront ventilées pour bien distinguer le financement des opérations du Réseau et celles des Accorderies. On indique aussi que les prévisions du Réseau devraient être adoptées par l'assemblée générale.

**PAA/ Claude Ouellet/ Thierry Jacquemin/
Adopté**

Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées. Adopté à l'unanimité.

8. Dépôt du rapport d'activités

Le rapport des activités du Réseau pour l'année 2011-2012 est présenté par monsieur Jonathan Maheu. Parmi les faits saillants, notons les presque 2000 membres dans les cinq Accorderies en activité au 31 août 2012, pour près de 28 000 échanges réalisés depuis les débuts.

Monsieur Garry Lavoie propose une motion de félicitations à madame Madeleine Provencher pour ses deux années de très bon travail comme directrice générale. Elle a quitté son poste le 5 novembre 2012. Adopté à l'unanimité!

9. Dépôt du plan d'action

Le directeur général présente le plan d'action 2012-2013 auquel sont associées quatre priorités stratégiques, dans le but d'assurer la reconnaissance du modèle Accorderie et la pérennité financière de l'ensemble du mouvement Accorderie.

PAA/ Patrice Rodriguez/ Jacynthe Laing/ Adopté

Il est proposé d'adopter le plan d'action tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

10. Moment de l'assemblée générale annuelle

Il est proposé de placer le moment de l'assemblée générale annuelle (AGA) du Réseau durant la fin de semaine afin de faciliter la participation des Accordeurs-es.

On propose ensuite un amendement : que l'AGA se tienne une année sur deux un jour de semaine et l'autre un jour de fin de semaine. Le vote est demandé sur la proposition principale incluant l'amendement, qui a été adopté à la majorité.

PAA/ Luc Parent/ Richard Lemay/ Adopté

Il est proposé que l'AGA du Réseau se tienne en alternance, une année sur deux, un jour de semaine et l'autre un jour de fin de semaine. Adopté à la majorité.

L'AGA 2013-2014 doit donc avoir lieu durant la fin de semaine.

11. Élections des administrateurs

PAA/ Jacynthe Laing/ Isabelle Boutin/ Adopté

Il est proposé de nommer monsieur Jonathan Maheu président d'élections et madame Claudine Tremblay secrétaire d'élections. Adopté à l'unanimité.

Monsieur Jonathan Maheu souligne qu'il y a six postes vacants et que le Réseau a reçu sept candidatures. Ce dernier rappelle également les procédures d'élections. Chaque candidat-e se présente puis on récolte les bulletins de vote des membres votants.

Après dépouillement des votes, les nouveaux administrateurs-rices en poste sont :

- Madame Isabelle Boutin, L'Accorderie de Québec
- Monsieur Marc Coulombe, L'Accorderie de Shawinigan
- Monsieur Fabien Daunay, L'Accorderie de Montréal-Nord
- Monsieur Paul Ouellet, L'Accorderie de Québec
- Monsieur Patrice Rodriguez, L'Accorderie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Madame Maryse Fortin, L'Accorderie de Trois-Rivières

PAA/ Garry Lavoie/ Richard Lemay / Adopté

Il est proposé de détruire les bulletins de vote. Adopté à l'unanimité.

12. Questions diverses

Plusieurs questions sont soulevées, sur divers sujets : priorités stratégiques, représentativité régionale au sein du conseil d'administration, croissance et financement du Réseau, etc.

Monsieur Patrice Rodriguez, vice-président du Réseau, félicite les membres présents pour la réalisation de l'AGA, la participation exceptionnelle et la qualité des échanges durant l'assemblée.

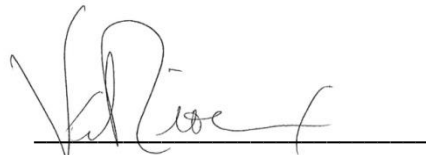
13. Clôture de la rencontre

**PAA/ Claude Ouellet/ Jacynthe Laing/
Adopté**

Il est proposé de lever l'assemblée à 16h35.
Adopté à l'unanimité.



Garry Lavoie
Président d'assemblée



Véronica Rioux
Secrétaire d'assemblée



Rapport du président

Chers membres,

L'année 2012-2013 a été prolifique à plusieurs égards. Au 31 août 2013, notre Réseau comptait trois Accorderies membres de plus et, conséquemment, un total de 2400 Accordeurs-es. Cela représente une progression de 32 %. Je tiens d'ailleurs à féliciter les personnes et les organisations qui ont contribué au démarrage des Accorderies à Rimouski-Neigette, à Sherbrooke et à Portneuf. Vous avez cru à l'entraide et à la coopération qui nous animent tous-tes.

Je veux aussi saluer les nouveaux Accordeurs-es de partout au Québec. Vous avez joint un mouvement qui s'est construit sur la solidarité et la fraternité comme fondement de sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une année riche sur le plan des relations internationales

En octobre 2012, à Québec, le Réseau a participé au Sommet international des coopératives. Cet événement a permis de donner de la visibilité au modèle Accorderie et à l'innovation sociale qu'il constitue. Plusieurs ont été étonnés de découvrir qu'il existe des entreprises collectives qui ne génèrent aucun revenu en argent et dont la rentabilité est avant tout humaine.

Le Réseau a également eu le privilège d'accueillir des délégations d'ailleurs au Canada, de la France et de la Corée du sud. La visite la plus remarquée a certainement été celle de la conjointe du premier ministre de France, madame Brigitte Ayrault, et du conjoint de la première ministre du Québec, monsieur Claude Blanchet.

Selon les échos que nous avons reçus de la France, les Accordeurs-es, les membres de l'équipe de travail et du conseil d'administration présents à cette occasion ont fait bonne impression. Surtout que les discussions ont porté davantage sur le fond que sur la forme!

Un conseil mobilisé dans la transition

C'est en octobre 2012 que le conseil d'administration a embauché monsieur Jonathan Maheu, pour remplacer madame Madeleine Provencher, au poste de directeur général. Tout en soulignant l'excellent travail de cette dernière, mentionnons que l'arrivée de notre nouveau gestionnaire a pavé la voie à une ère de transition au Réseau.

Le conseil d'administration a donc été interpellé, en 2012-2013, sur des dossiers d'importance pour l'avenir des Accorderies et du Réseau. De nombreuses décisions ont été prises concernant entre autres la reconnaissance et le financement du mouvement Accorderie, l'établissement d'une synergie de travail entre le local et le national et la gouvernance démocratique du Réseau.

Il faut souligner l'apport soutenu de membres du conseil d'administration dans les représentations qui ont été faites auprès du Chantier de l'économie sociale et du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour que notre mouvement soit reconnu comme relevant de l'économie sociale.

Mentionnons aussi leur participation aux actions posées afin que les Accorderies et le Réseau puissent avoir accès à du soutien financier de la part des pouvoirs publics.

Une vie démocratique dynamique

Sans l'investissement de ses membres, le conseil d'administration n'aurait pas été aussi dynamique. Le défi de la mobilisation des administrateurs-trices, qui proviennent de plusieurs régions du Québec, a été relevé.

Non seulement le conseil d'administration a tenu cinq réunions dans l'année, mais il s'est prononcé virtuellement à cinq reprises sur des dossiers majeurs, comme celui de l'élaboration d'un positionnement juridique sur la valeur marchande de la monnaie-temps Accorderie.

Plusieurs membres du conseil d'administration ont d'ailleurs siégé, avec le directeur général du Réseau, sur trois comités sectoriels.¹

En ce qui a trait aux deux comités sur le financement du mouvement Accorderie et sur le modèle Accorderie, l'implication des membres s'est fait sentir dans la prise de décisions du conseil d'administration, et ce, même si le nombre de réunions physiques a été peu élevé. La réalisation rapide et efficace d'une opération d'octroi d'aides financières aux Accorderies de Québec et de Trois-Rivières en est un exemple.

Pour ce qui est du comité sur la formation des nouveaux administrateurs-trices, précisons qu'il n'a pu se réunir, en raison de la charge de travail élevée des membres qui en font partie. Ce dossier demeure tout de même une priorité pour le conseil d'administration.

Aux salariés-es et aux Accordeurs-es

Je veux adresser, au nom du conseil d'administration, mes remerciements aux salariés-es du mouvement pour leur travail et leur dévouement à la cause de L'Accorderie et de sa finalité.

La multiplicité des dossiers à mener et la complexité des enjeux à traiter ont été au rendez-vous. Et malgré la précarité financière des Accorderies et du Réseau – que nous espérons résoudre ensemble d'ici deux ans –, vous avez réussi à faire avancer promptement les dossiers et à répondre brillamment aux enjeux.

Je lance enfin un merci aux Accordeurs-es, qui ont échangé ou donné leur temps aux Accorderies membres du Réseau. C'est vous, la base de notre mouvement!

Coopérativement vôtre,



Garry Lavoie
Président



¹ Je vous invite à vous rendre à la page 18 pour connaître la composition des comités relevant du conseil d'administration.

Rapport du directeur général

À ceux-celles qui animent notre jeune mouvement de transformation sociale,

Je n'ai pas vu passer mes huit premiers mois de travail avec vous! Et quand je regarde le chemin que nous avons commencé à parcourir ensemble, je crois que nous sommes sur la bonne voie; que nous réussirons à poursuivre de plus belle notre lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les années à venir.

Une philosophie organisationnelle axée sur la coconstruction

Entre novembre 2012 et février 2013, nous – c'est-à-dire l'équipe du Réseau – avons réalisé une tournée des cinq Accorderies existantes et des trois en devenir. Un des constats qui est ressorti était que l'on souhaitait, de la part du Réseau, une gestion plus « holistique » et moins « du haut vers le bas ».

Dans les semaines qui ont suivi, nous nous sommes employés à renforcer nos pratiques de consultation des Accorderies et de collaboration avec elles. Cette philosophie organisationnelle de coconstruction, dont la mise en œuvre n'est pas terminée, semble déjà porter ses fruits, selon le rapport d'évaluation annuelle produit par une consultante externe, madame Selma Vorobief.

Une approche revue de consolidation et de développement

Devant la croissance annoncée du nombre d'Accorderies dans les prochaines années et les résultats mitigés des activités de financement au sein du mouvement, il nous est apparu opportun de procéder à une révision de l'approche de consolidation et de développement du Réseau. Cette décision s'est d'ailleurs avérée appropriée, puisqu'elle a

reçu l'appui, en février et mars 2013, de nos principaux partenaires actuels et potentiels.

Nous avons donc remanié l'approche de consolidation et de développement, sur la base des quatre priorités stratégiques adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de novembre 2012. Élaboré par les Accorderies et le Réseau, le plan de *Mise en œuvre des priorités stratégiques 2013-2015 – vers la reconnaissance du modèle Accorderie* a été dévoilé en mai 2013.

Ce plan comprend 12 actions visant à faire reconnaître – et financer – le modèle Accorderie en tant qu'innovation sociale. En effet, les Accorderies ont une gouvernance démocratique, une activité économique et une philosophie d'action territoriale relevant de l'entrepreneuriat collectif. Elles ont également une finalité sociale, des pratiques d'éducation populaire et une visée à but non lucratif associées à l'action communautaire.

Nous voulons que cette hybridité soit reconnue par les acteurs du développement social et économique québécois, les organismes municipaux et régionaux et le gouvernement du Québec. Nous demandons d'ailleurs à ce dernier que ses programmes de soutien financier soient adaptés afin de tenir compte de l'hybridité des Accorderies.

De la mi-mai à la fin-août 2013, nous avons déployé les priorités stratégiques selon l'échéancier prévu. Les premiers résultats de nos efforts sont encourageants.²

² Je vous invite à consulter l'annexe du rapport, à la page 21, pour connaître l'avancement de la Mise en œuvre des priorités stratégiques 2013-2015.

Une visibilité accrue sur la place publique

Nous avons profité de l'annonce des priorités stratégiques pour être davantage présents sur la place publique. Au printemps et à l'été 2013, le Réseau a donné plusieurs entrevues à des médias internationaux et surtout communautaires, comme la Télévision communautaire Frontenac et CIBL 101.5 Montréal. Les entrevues accordées lors des événements d'ouverture des Accorderies de Sherbrooke et de Portneuf, auxquelles le Réseau a participé, sont aussi à souligner.

Toujours dans un objectif de faire passer notre message de reconnaissance et de financement, le Réseau a multiplié les occasions de présenter le modèle Accorderie. Notons, par exemple, notre participation au Colloque ASEJ-APECJ 2013 du Réseau des carrefours jeunesse-emploi et à la rencontre printanière du Groupe de travail sur la proximité des services et des activités du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Une finalité réaffirmée et une mission renforcée

La Charte des Accorderies et la Convention de franchise sociale sont claires quant à la finalité de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des Accorderies. Pour que cette finalité soit encore davantage porteuse de solidarité dans les années à venir, elle a été réaffirmée en cours d'année. Les salariés-es du mouvement et le conseil d'administration du Réseau ont ainsi profité de la tenue du Lac à l'épaulé de juin 2013 pour ce faire.

Cette affirmation de principe était essentielle dans le contexte de la Mise en œuvre des priorités stratégiques 2013-2015 et pour renforcer l'action du Réseau dans l'atteinte de sa mission, soit d'accompagner l'émergence de nouvelles Accorderies et les réunir afin qu'elles se donnent des services entre elles.

De là, le Réseau a entrepris une révision de ses façons de faire afin que les Accorderies soient soutenues, outillées et représentées dans ce qu'elles sont réellement : des entreprises collectives ancrées dans leurs territoires, prises en charge par les Accordeurs-es et animées par l'entraide et la coopération.

Je conclus en adressant des remerciements particuliers à Claudine Tremblay et à Véronica Rioux pour leur appui et leur apport aux réflexions et aux décisions du Réseau. Je remercie de même les administrateurs-trices du Réseau, qui ont répondu présents-es tout au long de l'année. Enfin, merci aux salariés-es des Accorderies, aux Accordeurs-es et à tous nos partenaires financiers et stratégiques.

Que l'humain puisse continuer d'être au cœur de nos préoccupations!



Jonathan Maheu
Directeur général



Rapport de la conseillère en entrepreneuriat collectif

Chers Accordeur-es,

L'année 2012-2013 a été marquée par l'augmentation des Accorderies au Québec. Eh oui! Nous sommes passées de cinq à neuf Accorderies. Les conventions de franchise sociale ont été signées avec Rimouski-Neigette, La Matanie, Sherbrooke et Portneuf. Nous souhaitons longue vie à chacune d'elles.

Formation

Selon la Convention de franchise sociale, chaque Accorderie reçoit une formation initiale avant son ouverture et une deuxième après trois à quatre mois de fonctionnement. C'est donc en octobre 2012, avec L'Accorderie de Rimouski-Neigette, que j'ai, pour la première fois, donné la formation et procédé à la deuxième en me rendant par un froid sibérien à Rimouski.

En mars, Catherine Bourgault, de L'Accorderie de Sherbrooke, a eu sa première formation à Québec. À cette même période, nous avons eu le plaisir d'accueillir Benoit Mounier, responsable du développement du futur Réseau des Accorderies de France. Merci à ceux-celles qui l'ont accueilli et qui ont transmis leur savoir-faire.

Trois rencontres se sont tenues au printemps 2013 pour procéder à la signature de la Charte des Accorderies, avec les comités d'implantation de la Matanie, de Portneuf et du Granit. Au début mai, au tour de Nadine Turcotte, de L'Accorderie de la Matanie de recevoir sa formation. Quant à Christine Tanguay, de L'Accorderie de Portneuf, elle a été formée en pleine canicule, en juillet.

Demandes d'information

Il ne faut pas oublier que nous intéressons toujours beaucoup de monde, d'ici et d'ailleurs. Tout au long de l'année, nous avons répondu à 46 demandes d'information sur le démarrage d'Accorderies, dont une de Belgique, une du Congo, une du Luxembourg et une de Suisse. Au Québec, plusieurs demandes ont mené à l'ouverture de nouvelles Accorderies et cela se poursuivra certainement, comme à Longueuil, à Baie-Comeau ou à Saguenay.

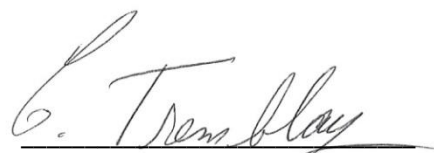
Vie associative

Deux mises à jour du manuel d'opération ont été transmises aux Accorderies. À l'automne, nous avons procédé au rajeunissement des outils de présentation que nous transmettons aux personnes intéressées à connaître la procédure pour le démarrage d'une Accorderie dans leur milieu.

En octobre 2012, à Hérouxville, s'est tenu notre premier Lac à l'épaule. Les deux journées de discussion ont porté sur la vision du projet Accorderie, le financement et la vie associative. C'est lors de cette rencontre que nous avons fait connaissance avec notre nouveau directeur général, Jonathan Maheu.

Du 26 au 28 juin 2013, dans un décor magnifique à Saint-Raymond-de-Portneuf, s'est tenu notre deuxième Lac à l'épaule. Cette rencontre avait pour but que les Accorderies et le Réseau identifient trois grands enjeux de société et trois enjeux internes. Le Plan d'ensemble 2014-2019 du mouvement Accorderie sera dévoilé à l'hiver 2014.

Tout au long de l'année, nous avons tenu sept rencontres Skype, qui ont permis aux salariées du mouvement d'échanger de l'information sur des bonnes pratiques et des problématiques communes. Enfin, il ne faut pas oublier que nous avons donné du soutien et de l'accompagnement à toutes les Accorderies!



Claudine Tremblay
Conseillère en entrepreneuriat collectif



Rapport de la conseillère en communication interactive

À tous les Accordeurs-es, salariés-es et personnes intéressées par les échanges solidaires : bonjour!

Que de vie et de nouveau cette année dans notre bien nommé « mouvement » Accorderie! Voici les grands points de notre action en communication interactive pour 2012-2013.

Création de services

Un des bonheurs liés à ce travail, aussi bon indicateur du dynamisme et de la diversité des Accordeurs-es dans le mouvement, est la création de services qui n'avaient jamais été offerts avant. Ainsi, c'est un total de 46 qui ont été créés pour l'ensemble du Réseau (dont plusieurs dans les nouvelles Accorderies), dans des domaines très variés : cuisine, paraski, communications, tricot, espéranto, covoiturage, plantes potagères, flamenco, éducation populaire, aide pour démarches médicales, vannerie, soins des chevaux...

Notons un précieux échange avec Benoit Mounier, de France, sur les méthodes de création et la nomenclature des services.

Accompagnement des Accorderies

Les quatre Accorderies ayant démarré leurs activités en 2012-2013 ont été intégrées dans nos principaux outils de communication interactive : le site Web (plateforme WordPress) et la banque de données (Espace membre). Les salariés-es ont ensuite été formés à leur utilisation.

Du soutien technique a bien sûr été offert aux salariés-es du mouvement : compréhension et utilisation des outils, importation de courriels, ajouts d'administrateurs, validation, rapports

et statistiques, données perdues, gestion du groupe d'achats, etc.

Site Web et Espace membre

Comme de raison, une bonne partie des tâches est consacrée aux outils web. Notons, en plus de leur mise à jour courante, l'importante migration du serveur de l'ensemble de nos sites et le transfert de domaine, en mai, suite au départ à l'hiver 2012 de la firme GRF, qui avait conçu la banque de données. C'est ATENA informatique/InfoConcept web de Rimouski qui lui a succédé.

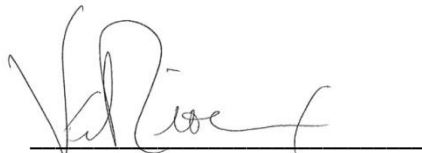
L'augmentation des Accorderies et, bien sûr, des membres et de l'utilisation des outils amène le Réseau à mettre ceux-ci à jour pour les améliorer et les adapter aux nouveaux besoins. Une consultation des Accorderies effectuée au cours de l'année s'est conclue, à l'automne, par de multiples améliorations et l'ajout de fonctions à l'Espace membre.

Côté page Facebook, de plus en plus de nouvelles à diffuser à un bassin grandissant de lecteurs-trices! L'annonce de nouvelles Accorderies, en passant par la publication d'offres d'emploi et la diffusion de divers communiqués, comme celui sur la fameuse visite de Brigitte Ayrault et de Claude Blanchet, nous ont apporté une audience inégalée jusque-là. Les mentions « J'aime » se comptaient, à la fin de l'année, à plus de 500.

Vie du mouvement et représentation

Parmi les autres tâches durant l'année, notons la contribution à la préparation et/ou l'animation de l'AGA de novembre 2012, du Lac à l'épaule de juin 2013, de rencontres inter-Accorderies sur Skype, etc.

J'ai également participé, à Rouyn-Noranda, en septembre 2012, au colloque annuel du Réseau québécois des Villes et Villages en santé. Cet événement était rempli d'acteurs municipaux, gouvernementaux et organismes intéressés eux aussi par des communautés plus saines et solidaires!



Véronica Rioux
Conseillère en communication interactive



Membres du conseil d'administration

Garry Lavoie, président

- Directeur général de la Coopérative funéraire des Deux Rives (Québec).
- Président de la Fondation de l'Office municipal du Québec, de l'Office municipal de l'habitation de Québec et de la Société municipale d'habitation de Québec.
- Négociateur et gestionnaire chevronné du milieu coopératif.
- Récipiendaire de plusieurs distinctions à l'échelle régionale et provinciale.

Patrice Rodriguez, vice-président

- Coordonnateur général et Président de Parole d'excluEs (Montréal).
- Engagé depuis le début des années '80 dans l'action et la réflexion sur l'exclusion sociale et économique, tant sur le plan local qu'au niveau international.
- A participé à des missions dans plusieurs pays des Amériques et d'Europe.
- Cofondateur de l'entreprise d'insertion Le Boulot vers... et du Collectif des entreprises d'insertion du Québec.

Paul Ouellet, trésorier

- Ancien directeur général de la Caisse d'économie solidaire de Québec.
- Président de Cap Finance, le Réseau de la finance solidaire et responsable.
- Siège sur maints conseils d'administration : fondation, développement local et réseaux internationaux de l'économie sociale et solidaire.

Nathalie Brisseau, secrétaire

(en remplacement d'Isabelle Boutin)

- Coordonnatrice de L'Accorderie de Québec.
- Détentrice d'un baccalauréat en service social.
- Plus de quinze ans d'implication dans le

milieu communautaire à Québec

- Initiatrice de la recherche de « La spirale de l'itinérance au féminin ».

Marc Coulombe, administrateur

- Accordeur impliqué dans l'implantation de L'Accorderie de Shawinigan.
- Médecin ayant œuvré pendant 30 ans dans le domaine de la santé publique, notamment à l'implantation de programmes et services de prévention et de promotion de la santé, tant au niveau régional qu'au niveau local.
- A siégé au conseil d'administration d'un Centre de santé et de services sociaux, ainsi que d'un Centre Action Suicide.

Fabien Daunay, administrateur

- Coordonnateur des Accorderies de Montréal-Nord et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- Impliqué en France depuis le milieu des années '90 au sein du mouvement d'éducation populaire, visant l'implication citoyenne et la démocratie sociale
- Formation dans le domaine de l'éducation populaire.
- Bénévole engagé dans différentes organisations culturelles ou projets internationaux.

Maryse Fortin, administratrice

- Coordonnatrice de L'Accorderie de Trois-Rivières.
- Détentrice d'un baccalauréat en animation et recherche culturelles
- Formation dans le domaine de l'enseignement professionnel et technique.
- A été chargée de projet pour la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières.

Comités du conseil d'administration

Comité de financement du mouvement Accorderie

- Patrice Rodriguez, vice-président
- Paul Ouellet, trésorier
- Jonathan Maheu, directeur général

Comité de réflexion sur le modèle Accorderie

- Marc Coulombe, administrateur
- Jonathan Maheu, directeur général

Comité sur la formation des nouveaux administrateurs

- Fabien Daunay, administrateur
- Jonathan Maheu, directeur général



Membres de l'équipe de travail

Jonathan Maheu, directeur général

- A travaillé pendant huit ans comme conseiller au gouvernement du Québec, notamment en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et en économie sociale
- Engagé depuis plusieurs années comme bénévole et administrateur au sein de coopératives de solidarité et d'organismes communautaires
- S'est spécialisé dans la réalisation de consultations et de négociations auprès des groupes autochtones et de la société civile

Claudine Tremblay, conseillère en entrepreneuriat collectif

- Animatrice à la vie associative et coordonnatrice de L'Accorderie de Québec de 2003 à 2011
- Salariée à l'Association pour la défense des droits sociaux, Québec métropolitain (ADDS QM) pendant plus de quatre ans.
- Impliquée dans les milieux de l'action communautaire et politique depuis plus de quinze ans

Véronica Rioux, conseillère en communication interactive

- A travaillé cinq ans à L'Accorderie de Québec
- Présidente de la Coopérative de solidarité Notre-Dame de Jacques-Cartier
- Présidente / trésorière d'une coopérative d'habitation depuis douze ans
- A contribué à la mise sur pied du Centre des médias alternatifs du Québec
- Formatrice en consommation responsable et solidaire
- Poète-slameuse, elle a notamment remporté le championnat de Slam de poésie de la Capitale nationale



Partenaires financiers 2012-2013

Le Réseau tient à remercier sincèrement ses partenaires financiers pour l'année 2012-2013. Grâce à leur contribution et leur engagement, le mouvement Accorderie a continué de se développer et a été en mesure d'entreprendre sa démarche de reconnaissance et de financement auprès des municipalités et du gouvernement du Québec.

Soutien financier principal au fonctionnement



Soutien financier aux projets structurants



Annexe

Suivi de la Mise en œuvre des priorités stratégiques 2013-2015 au 31 août 2013

1- Reconnaissance de la force du mouvement Accorderie

Action	Réalisations
Mise à jour du modèle	
Concevoir et adopter une formule de partage du financement au sein du mouvement Accorderie	- À venir.
Réviser les contenus de la convention de franchise sociale et adopter un nouveau texte constitutif	- Des consultations ont été faites auprès de quelques Accorderies, en avril 2013, afin de cibler les différentes problématiques de contenu de la convention. - Un contrat externe de révision et de rédaction a été confié, en juin 2013, à la conseillère juridique du Réseau.
Son positionnement	
Produire et rendre public un Plan d'ensemble 2014-2019 du mouvement Accorderie	- Au cours des mois de mai et de juin 2013, les Accorderies et le Réseau ont établi respectivement leurs propres idées d'enjeux de société et d'enjeux internes à mettre en lumière. - Un Lac à l'épaule a eu lieu les 26, 27 et 28 juin derniers, auquel ont participé tous-tes les salariés-es du mouvement et tous-tes les membres du conseil d'administration du Réseau. - À cette occasion, le mouvement s'est donné trois enjeux de société et trois enjeux internes et des orientations qui y sont associées.

2- Reconnaissance de l'Accorderie comme entreprise d'économie sociale

Action	Réalisations
Mise à jour du modèle	
Poursuivre le développement des pratiques entrepreneuriales au sein du mouvement	- L'accompagnement du Réseau pour le démarrage de nouvelles Accorderies a été révisé pour s'assurer que toute entreprise collective soit maintenant créée en fonction des besoins de la communauté et en synergie avec les acteurs du milieu.

Élaborer et proposer des lignes directrices pour bonifier le volet entrepreneurial des Accorderies	- À venir.
Son positionnement	
Établir des partenariats avec le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	- En juin 2013, le Réseau est devenu membre du Chantier de l'économie sociale à titre de Regroupement national d'entreprises d'économie sociale. Cela constitue le début d'un partenariat avec cette organisation qui représente l'économie sociale québécoise.

3- Reconnaissance de la monnaie sociale à la base de l'échange de services

Action	Réalisations
Mise à jour du modèle	
Concevoir et établir une politique sur la gestion et le développement de la monnaie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Un groupe de travail « monnaie-temps » a été lancé en janvier 2013. - Son mandat est notamment faire des recommandations au conseil d'administration du Réseau pour l'adoption de nouvelles pratiques et outils pour la compréhension et l'opérationnalisation du concept de monnaie sociale.
Son positionnement	
Élaborer une position étayée sur la classification juridique et administrative de la monnaie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Un contrat de services juridiques a été attribué afin de formuler un premier avis visant à établir le cadre législatif dans lequel se situe le modèle Accorderie. - Le Réseau analyse présentement l'avis et les recommandations qui lui ont été acheminés.
Faire des représentations auprès des gouvernements du Québec et du Canada sur la désignation des Accorderies en réseaux de troc	- Une première communication a été effectuée auprès de Revenu Québec pour introduire le dossier.

4- Reconnaissance de l'intérêt public de la finalité sociale des Accorderies

Action	Réalisations
Mise à jour du modèle	
Poursuivre les activités de recherche sur l'étude de l'approche Accorderie du développement du pouvoir d'agir	- À venir.

Élaboration et diffusion d'outils de transfert des connaissances sur le développement du pouvoir d'agir	- À venir.
Son positionnement	
Mettre en lumière, auprès des municipalités et du gouvernement du Québec, l'intérêt public de l'action des Accorderies	- Des représentations ont été faites auprès du Cabinet de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M ^{me} Agnès Maltais, et une demande de rencontre officielle a été formulée.





160, rue Saint-Joseph Est, bureau 2.4
Québec (Québec) G1K 3A7
(418) 524-2597
accorderie.ca
reseau@accorderie.ca

